

La Dépêche

L'actualité économique

N° 716 - Lundi 25 Novembre 2019 - Service de la Communication et de la Documentation (SCD)



LES TITRES

5^{ème} revue annuelle des Réformes, Politiques, Programmes et Projets communautaires de l'UEMOA à Abidjan

page 1

La Côte d'Ivoire lance deux emprunts obligataires d'un montant global de 190 milliards FCFA

page 2

La Côte d'Ivoire veut labéliser l'"Attikié des Lagunes" et le "Pagne Baoulé"

page 2

La banane ivoirienne de plus en plus menacée par la concurrence Latino-Américaine en Europe

page 2

L'Afrique invitée à exploiter des zones économiques spéciales pour son industrialisation

page 3

Le "Dispositif PME" pour accroître le financement des PME/PMI dans l'UEMOA

page 3

Les nouvelles technologies du droit : une aubaine pour le système judiciaire de la zone UEMOA ?

page 3

Franc CFA : l'Afrique centrale aussi presse le pas

page 4

Franc CFA : la zone CEMAC ouvre la réflexion sur une nouvelle coopération monétaire

page 4

À LA UNE

5^{ème} revue annuelle des Réformes, Politiques, Programmes et Projets communautaires de l'UEMOA à Abidjan

Photo d'archives à titre d'illustration lors de la 4^{ème} revue annuelle technique

La Commission de l'UEMOA passe en revue, avec le Gouvernement, les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre effective des réformes, programmes et projets communautaires au titre de l'année 2019 en Côte d'Ivoire

Depuis 2014, une revue annuelle des réformes politiques, programmes et projets communautaires au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est organisée. Elle est placée sous la présidence des Premiers Ministres ou Chefs de Gouvernement et sous la tutelle des Ministres en charge des Finances.

Après les travaux des experts qui ont eu lieu du 21 au 23 octobre 2019 à Abidjan, la délégation de la Commission de l'UEMOA avec à sa tête son Président **Abdallah BOUREIMA**, échangera aujourd'hui avec la délégation conduite par le Ministre de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire Monsieur **Adama COULIBALY** sur les conclusions consignées dans un Mémorandum. La rencontre aura lieu à Abidjan, ce lundi 25 novembre 2019, à partir de 13h00 au Ministère de l'Economie et des Finances, au 20^{ème} étage de l'immeuble SCIAM.

A l'issue de cette rencontre, et conformément à l'Acte additionnel de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement (CEG) du 24 octobre 2013 à Dakar, le **Président de la Commission de l'UEMOA et le Ministre de l'Economie et des Finances rendront compte au Premier Ministre Amadou Gon COULIBALY au cours d'une audience à la Primature.**

Source : SCD

La Côte d'Ivoire lance deux emprunts obligataires d'un montant global de 190 milliards FCFA

L'UEMOA. La première opération, " TPCI 5,75% 2019-2026 ", d'une maturité de 7 ans vise à lever 40 milliards FCFA rémunérés à un taux de 5,75% l'an. Ce montant permettra de financer les projets d'investissements de l'Etat ivoirien.

La seconde, " TPCI 5,80% 2019-2026 ", d'une maturité 7 ans vise à mobiliser 150 milliards FCFA rémunérés à un taux d'intérêt de 5,80% l'an. Ici, ces ressources seront consacrées aux investissements dans le domaine éducatif. Notons que la valeur nominale unitaire de ses obligations est de 10 000 FCFA. La période de souscription a débuté depuis le 20 novembre et s'étend jusqu'au 29 novembre 2019.

Source :

https://www.sikafinance.com/marches/la-cote-divoire-lance-deux-emprunts-obligataires-dun-montant-global-de-190-milliards-fcfa_19756

La Côte d'Ivoire lance simultanément deux emprunts obligataires dénommés " TPCI 5,75% 2019-2026 " et " TPCI 5,80% 2019-2026 " sur le marché régional financier régional de



La Côte d'Ivoire lance deux emprunts obligataires d'un montant global de 190 milliards FCFA

La Côte d'Ivoire veut labéliser l'"Attikié des Lagunes" et le "Pagne Baoulé"

Comme le veau du Limousin ou encore le miel d'Alsace en France, la Côte d'Ivoire entend se doter de ses premières Indications Géographiques Protégées (IGP). Le pays lance ce 23 novembre à la faveur du SARA (Salon de l'agriculture et des ressources animales) qui ouvre ses portes ce 22 novembre à Abidjan, le processus de labellisation de l'Attikié des Lagunes (produits dans les zones lagunaires de Côte d'Ivoire) et du Pagne Baoulé, sous l'égide de l'OAPI, l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle.

L'institution définit elle-même l'IGP comme " un titre de propriété intellectuelle délivré pour des produits de terroirs dont la qualité spécifique est liée audit terroir (qualité du sol, climat, ...) ou à des techniques particulières ou même à un savoir-faire traditionnel développé par les producteurs de ce terroir ". L'attikié est la célèbre semoule à base de manioc typique de la Côte d'Ivoire, tout comme le pagne baoulé, un tissu épais produit artisanalement dans le centre du pays.

Source :

https://www.sikafinance.com/marches/la-cote-divoire-veut-labeliser-l-attieke-des-lagunes-et-le-pagne-baoule-_19761

Comme le veau du Limousin ou encore le miel d'Alsace en France, la Côte d'Ivoire entend se doter de ses premières Indications Géographiques Protégées (IGP). Le pays lance ce 23 novembre à la faveur du SARA (Salon de



La Côte d'Ivoire veut labéliser l'"Attikié des Lagunes" et le "Pagne Baoulé"

La banane ivoirienne de plus en plus menacée par la concurrence Latino-Américaine en Europe

La filière banane en Côte d'Ivoire, premier producteur africain, est de plus en plus menacée par la concurrence latino-américaine sur le marché de l'Union Européenne (UE), son principal débouché. Les acteurs ont estimé jeudi 21 novembre à Abidjan. « La libéralisation du marché de l'Union Européenne n'a pas que des avantages pour la production des pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et pour la Côte d'Ivoire en particulier. Au contraire, elle suscite beaucoup d'angoisses et d'inquiétudes », a déclaré le Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre Ivoirien de l'Économie, Monsieur Bernard Yapo AKPESS. « Les pays ACP (pour la plupart d'anciennes colonies européennes) qui bénéficiaient d'un droit d'entrée nul sur le marché de l'UE sont actuellement fortement concurrencés par les pays d'Amérique Centrale et du Sud », a-t-il rappelé.

Pourtant, l'UE a mis en place des Mesures d'Accompagnement de la Banane (MAB) dont le troisième volet (2013-2019), d'un montant de 29,3 milliards de francs CFA (44,6 millions d'euros), était destiné à juguler cette concurrence. Cette aide Européenne est entrée en vigueur après l'accord conclu en 2009 entre les pays producteurs d'Amérique Latine et l'Europe mettant fin à la longue « guerre de la banane », née en 1993 quand l'UE avait décidé d'accorder un régime douanier préférentiel aux pays ACP.

Source :

<https://www.lefigaro.fr/flash-eco/la-banane-ivoirienne-de-plus-en-plus-menacee-par-la-concurrence-latino-americaine-en-europe-20191121>



La libéralisation du marché de l'Union Européenne n'a pas que des avantages pour la production des pays ACP et pour la Côte d'Ivoire en particulier.

L'Afrique invitée à exploiter des zones économiques spéciales pour son industrialisation

Afrique ».

Notons que la réunion annuelle des zones économiques africaines s'est tenue en marge de la Semaine de l'Industrialisation de l'Afrique (AIW-2019) de la Commission de l'UA, organisée sur le thème « Positionner l'industrie africaine pour approvisionner le marché de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine ».

Lors de la rencontre de haut niveau organisée mardi 19 novembre 2019 à Addis-Abeba, les représentants de plus de 43 pays et 60 zones économiques africaines ont appelé à exploiter le potentiel des zones économiques spéciales pour stimuler l'industrialisation du continent noir.

La réunion organisée par l'Organisation des Zones Franches Africaines (AFZO) en partenariat avec le Département du Commerce et de l'Industrie de la Commission de l'Union Africaine a permis aux responsables de diverses agences des Nations Unies, de l'UA et d'autres Organisations Internationales et Continentales de discuter de la situation actuelle et des perspectives du développement industriel en Afrique et surtout des défis à relever et des tendances politiques à prendre en compte dans le développement des ZES.

Source:

<https://www.vivafrik.com/2019/11/22/lafrique-invitee-a-exploitation-des-zones-economiques-speciales-pour-son-industrialisation-a33802.html>



L'Afrique invitée à exploiter des zones économiques spéciales pour son industrialisation

Le "Dispositif PME" pour accroître le financement des PME/PMI dans l'UEMOA

Petites et Moyennes Entreprises et des Petites et Moyennes Industries (ci-après PME/PMI) dans les Etats membres de l'UEMOA (ci-après le Dispositif PME). Ce dispositif a été lancé officiellement dans chaque Etat membre de l'Union, dans la période du 30 juillet au 3 août 2018[ii].

Le Dispositif PME, élaboré par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ci-après la BCEAO), tient compte de la prépondérance des PME/PMI dans l'UEMOA, qui représentent jusqu'à 95% du nombre d'entreprises recensées en fonction des pays [iii].

L'objectif du Dispositif PME est de créer une masse critique de PME/PMI performantes, en vue d'augmenter la contribution de cette catégorie d'entreprises à la création de richesses et à la lutte contre la pauvreté dans l'UEMOA.

Source:

<https://www.financialafrik.com/2019/11/22/le-dispositif-pme-pour-accroitre-le-financement-des-pme-pmi-dans-luemoa/>



Le "Dispositif PME" pour accroître le financement des PME/PMI dans l'UEMOA

Les nouvelles technologies du droit : une aubaine pour le système judiciaire de la zone UEMOA?

dysfonctionnements d'une justice défaillante.

Les pays de l'Afrique Francophone et notamment de la zone UEMOA (1), dont la croissance économique attendue en 2019 s'élève à 6,8%(2), font partie des acteurs moteurs de cette « transition juridique ». La grande similarité entre le droit OHADA (3) et le droit français des affaires favorise l'implantation des legaltech d'origine française dans cette région. Des incubateurs et initiatives à destination de l'écosystème legaltech en Afrique sont d'ores et déjà mis en place. Choose Africa, un programme porté par l'Agence française de développement (AFD) et sa filiale du secteur privé Proparco, a promis un investissement de 2,5 milliards d'euros d'ici 2020 pour soutenir les PME africaines. Le numérique est au cœur de cette politique : le programme Digital Africa lancé en 2018 par Karim Sy, l'expert de la start-up en Afrique de l'Ouest, en sera le principal bénéficiaire (650 millions d'euros). Le secteur de la legaltech fait partie intégrante de ce programme et pourra lui aussi bénéficier de ce financement.

Le secteur de la technologie est sur le point de connaître une croissance sans précédent en Afrique francophone. La 4^{ème} révolution industrielle sera celle du numérique. Cet essor est susceptible de solutionner efficacement et durablement les



Le numérique est susceptible de solutionner efficacement et durablement les dysfonctionnements d'une justice défaillante

Source:

<https://www.affiches-parisiennes.com/les-nouvelles-technologies-du-droit-une-aubaine-pour-le-systeme-judiciaire-de-la-zone-uemoa-9521.html>

Franc CFA : l'Afrique centrale aussi presse le pas

Après les pays d'Afrique de l'Ouest, c'est au tour des pays de la zone Franc d'Afrique Centrale de questionner la pertinence du fonctionnement autour de leur monnaie. L'avenir du franc CFA se joue-t-il à Yaoundé? La question mérite d'être posée alors que les dirigeants des six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), réunis en Sommet Extraordinaire dans la capitale camerounaise vendredi et samedi, ont annoncé leur volonté d'une part de faire évoluer le franc CFA et d'autre part de disposer d'une monnaie commune stable et forte. Ce n'est pas la première fois que les six États d'Afrique Centrale évoquent l'avenir de la monnaie héritée de la colonisation. Mais cette fois, le contexte économique de la zone a évolué.

Après plusieurs années de récession et de croissance négative, sous l'effet du contre-choc pétrolier de 2014, la zone CEMAC connaît un regain d'activité, tablant sur une hausse du PIB de 3,3 %. Ses performances restent toutefois en deçà des 6,6 % de croissance des voisins d'Afrique de l'Ouest, membres de l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine) qui utilise un autre franc CFA. **La monnaie, utilisée par 14 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale pour un total de 155 millions d'habitants, est indexée sur l'euro et convertible avec la monnaie européenne. Les États utilisateurs doivent déposer 50 % de leurs réserves en France.**



Franc CFA : l'Afrique centrale aussi presse le pas.

Source:

https://www.lepoint.fr/afrique/franc-cfa-l-afrique-centrale-aussi-presse-le-pas-24-11-2019-2349230_3826.php

Franc CFA : la zone CEMAC ouvre la réflexion sur une nouvelle coopération monétaire

C'est l'une des principales conclusions émises au terme de la conférence, tenue le 22 novembre 2019 à Yaoundé, par les Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). A l'invitation de **Paul BIYA** du Cameroun, Président en exercice de la CEMAC, les Présidents Idriss DEBY du Tchad, **Dénis Sassou NGUESSO** du Congo, Faustin **Archange TOUEDARA** de la Centrafrique, Obiang NGUEMA de la Guinée Équatoriale et le Premier Ministre Gabonais, **Julien Ngokhe BEKALE**, Représentant le Président **Ali BONGO**, ce Sommet Extraordinaire sur la situation économique et monétaire de la CEMAC a vu les Chefs d'Etat décider **d'engager une «réflexion approfondie sur les conditions et le cadre d'une nouvelle coopération»**. La Commission de la CEMAC et la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) sont à cet effet chargés, **« dans un délai raisonnable », de proposer un « schéma approprié conduisant à l'évolution de la monnaie commune »**.

Les Chefs d'Etat ont félicité le Président de la Banque Africaine de Développement, **Akinwumi Adesina** (invité lors de ce Sommet) pour la brillante augmentation de capital de la Banque.

A noter que la partie Ouest de la zone Franc, à savoir l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) se prépare à basculer dans la monnaie unique de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dès 2020. Cette scission quasi inéluctable entre les deux zones liées par des réseaux capitalistiques et d'affaires pourrait menacer la stabilité de grandes institutions financières à cheval entre l'Afrique de l'Ouest et du Centre.



Franc CFA: la zone CEMAC ouvre la réflexion sur une nouvelle coopération monétaire.

Source:

<https://www.financialafrik.com/2019/11/22/franc-cfa-la-zone-cemac-ouvre-la-reflexion-sur-une-nouvelle-cooperation-monetaire/>